



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux

Question écrite n° 46455

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget sur l'intérêt économique et social de l'application d'une TVA au taux réduit pour l'utilisation des installations sportives. Il lui fait observer que, selon une étude sérieuse, une telle mesure qui concerne un secteur économique en expansion serait susceptible de générer la création de près de 4 000 emplois en deux ou trois ans, couvrant la perte de recettes en moins de quatre ans. En effet, une telle disposition aurait un impact direct sur les emplois de ce secteur économique, mais également des effets indirects sur d'autres secteurs comme la production d'équipement de la personne, de matériel sportif ou la construction d'infrastructures nouvelles, des effets également sur la balance des paiements, certaines activités sportives relevant de l'offre touristique française ou encore des effets sur la santé publique compte tenu des bienfaits d'une pratique sportive accrue. Considérant ces éléments, permettant d'envisager une rapide rentabilité de cette mesure pour les comptes publics, il lui demande si cette disposition fiscale figure parmi les projets du Gouvernement et, dans le cas contraire, s'il ne serait pas temps d'en étudier l'éventuelle mise en place.

Données clés

Auteur : [M. Merville Denis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46455

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 1996, page 6532